

La CSMV offre des services éducatifs à la population des villes de Brossard, de Saint-Lambert et de Longueuil (arrondissements de Greenfield Park, de Saint-Hubert et du Vieux-Longueuil). Elle scolarise annuellement plus de 36 500 élèves, ce qui la positionne parmi les plus importantes commissions scolaires au Québec. La clientèle issue de l'immigration représente 52 % de la population scolaire et provient de 80 pays. 31,1 % des élèves n'ont pas le français comme langue maternelle. Par ailleurs, la CSMV est l'un des plus importants employeurs de la Rive-Sud avec ses 4 256 employés réguliers qui contribuent à sa mission éducative. Elle gère un budget de plus de 400 millions de dollars.

La Commission scolaire Marie-Victorin est à la recherche de candidates et de candidats pour pourvoir au poste de :

DIRECTRICE GÉNÉRALE OU DIRECTEUR GÉNÉRAL CONCOURS DG-17-18-01

NATURE DE L'EMPLOI

Sous l'autorité du Conseil des commissaires, l'emploi de directrice générale ou de directeur général comporte la responsabilité totale de la gestion des activités, des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives, des établissements et des champs d'activité ainsi que la responsabilité du suivi de l'exécution des décisions du Conseil des commissaires et du Comité exécutif, et ce, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Cet emploi comporte notamment les responsabilités suivantes :

- Exercer son autorité sur le personnel requis pour le fonctionnement de la Commission scolaire;
- Participer aux séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif, sans droit de vote;
- Diriger le Comité consultatif de gestion et le Comité de répartitions des ressources;
- Assurer la mise en œuvre du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) adopté par le Conseil des commissaires.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

- Grade universitaire de deuxième cycle ou grade universitaire de 1^{er} cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois (3) ans ou occuper un emploi de hors-cadre ou de cadre, à l'exception de celui de gérant, dans une commission scolaire;
- Dix (10) années d'expérience pertinente dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre.

RÉMUNÉRATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Les conditions de travail, y compris la rémunération sont conformes au règlement existant. Le traitement annuel se situe entre 135 992\$ à 181 317\$ maximum.

Date d'entrée en fonction: à déterminer

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre motivant votre candidature **au plus tard le 6 avril, 16 h** à l'adresse électronique suivante : selectiondg@csmv.qc.ca, avec en objet la mention « Sélection dg »

Seules les candidatures reçues à cette adresse électronique seront retenues.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement. Les candidates et les candidats retenus seront soumis à une évaluation psychométrique.

La Commission scolaire pourrait ne retenir aucune candidature dans le cadre du présent affichage.

La Commission scolaire remercie toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

La Commission scolaire est engagée dans un programme d'accès à l'égalité en emploi.